

## Réouverture de l'école Charles Perrault à Montaud

Madame, Monsieur, Ce document a été en partie réalisé à partir du Protocole Sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale pour la réouverture des écoles. Il vise à préciser les modalités de réouverture des écoles après le confinement dans le respect des consignes sanitaires.

Les enfants reprendront de façon échelonnée et seulement si les conditions sanitaires sont réunies.  
**Attention AUCUN PARENT n'est autorisé à entrer dans l'école même en maternelle.**

Le 12 : reprise des enfants prioritaires

Le 14 : reprise des CP CE1 et CE2

Le 18 : reprise des GS

Le 25 : reprise des PS MS, CM1 et CM2

**ATTENTION cela ne signifie pas que vos enfants ont école tous les jours !**

Un planning précis avec les jours de présence de votre enfant vous sera envoyé par l'enseignant de la classe. Un enfant qui n'est pas inscrit sur le planning ne pourra pas être pris à l'école ! Ce planning est susceptible d'évoluer toutes les semaines, pensez à vérifier vos mails.

Si vous êtes un ayant droit (soignant, professeur, ATSEM, AVS...) merci de vous signaler au plus vite pour un accueil de votre enfant tous les jours.

Précaution à prendre **AVANT** d'amener votre enfant à l'école :

-lui laver les mains

-lui rappeler les règles de distanciation (tous les jours où il va à l'école)

-lui prendre la température, si votre enfant a plus de 37,8 il ne peut pas venir à l'école.

-le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire, c'est pourquoi je vous rappelle que les enfants ne doivent amener aucun jeu de la maison à l'école (les parents doivent sensibiliser les enfants).

-Vérifier qu'il a bien en sa possession des mouchoirs jetables (sauf classe PS-MS on en a en classe)

-Vérifier que votre enfant porte une tenue adéquate avec laquelle il peut s'habiller/ se déshabiller seul (pas de boutons ou fermetures éclair pour les plus petits, ils doivent pouvoir être autonomes aux toilettes)

Précautions à prendre quand votre enfant revient de l'école :

-lui laver les mains

Si l'enseignant de votre enfant est absent ou a plus de 37.8 le matin, votre enfant ne pourra pas être accueilli à l'école.

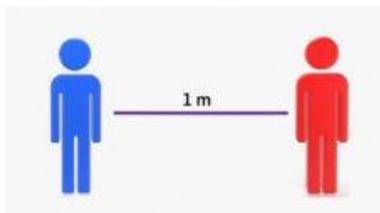
**En cas d'absence d'enseignant, les parents seront avertis la veille au soir si possible, voire le matin même. La répartition des élèves n'est pas possible. Les enfants devront rester à la maison.**

## Sur temps scolaire

En cas de symptômes (toux, éternuements, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...) sur temps scolaire, l'enfant sera immédiatement isolé (dans la mesure du possible) et équipé d'un masque pédiatrique, ses parents devront rapidement venir le chercher, de ce fait **chaque parent doit faire en sorte d'être joignable par l'école.** L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant. En cas de test positif la famille doit prévenir l'école, une décision de fermeture sur 14 jours pourra être prise pour la classe ou l'école.

Port du masque : pour les élèves d'école maternelle le port du masque est proscrit, pour les élèves de l'école élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage (dans ce cas il appartiendra aux familles de fournir des masques à leur enfant).

### Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.)

**Il faut cependant être conscient de la difficulté que cela peut représenter au sein de l'école.**

### Appliquer les gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde.



Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont organisés par la mairie.

## AMÉNAGEMENT DES CLASSES

La salle de classe est aménagée de manière à respecter au mieux la distanciation physique d'au moins un mètre ce qui limite le nombre d'enfants (présence de l'enseignante et de l'AESH ou ATSEM).

- Le matériel collectif est neutralisé.
- Les élèves doivent impérativement apporter leur propre matériel. Trousse vérifiée par les parents.
- Aucun prêt ni échange de matériel.
- Les déplacements en classe sont limités aux passages aux toilettes (maternelle et élémentaire).
- Chaque élève doit être équipé de paquets de mouchoirs jetables personnels.
- **Pas de jeux collectifs en maternelle** (coin poupée, dînette, voiture construction... non accessibles)

Les capacités d'accueil des différentes classes sont les suivantes (après avoir préservé l'accès aux portes et laissé un couloir de circulation entre les élèves pour qu'ils puissent se lever et aller aux toilettes) :

- la classe de maternelle peut accueillir 8 PS-MS
- la classe de GS CP peut accueillir 7 élèves
- la classe de CE1 CE2 peut accueillir 7-8 élèves
- la classe de CM1-CM2 peut accueillir 7-8 élèves

Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer

## Horaires de l'école

Voici les nouveaux horaires de votre enfant (visant à éviter le brassage d'élèves) selon sa classe. Attention veillez à bien respecter ces horaires ! Nous ne pouvons mélanger les élèves, **vous devez impérativement respecter l'horaire de votre enfant ! Aucun retard n'est possible.**

Pour exemple, les GS-CP sont récupérés à 8h50 au portillon habituel puis rentrent immédiatement dans leur classe pour se laver les mains.

	Ouverture le matin	Pause méridienne	Sortie	Point d'entrée/sortie
GS-CP	8h50	11h55-13h50	16h55	Portillon habituel
CE1-CE2	8h55	11h55-13h55	16h55	Grand portail côté rue Gaston Baissette
PS-MS	9h	12h00-14h00	17h	Portillon habituel
CM1-CM2	9h05	12h00-14h05	17h	Grand portail côté rue Gaston Baissette

Pour les récréations, elles seront organisées en groupe classe en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrières, en cas de difficultés à les faire respecter aux enfants, elles pourront être remplacées par des temps de pauses en classe à la fin du cours.

Durant les premiers jours l'enseignement sera focalisé autour de l'apprentissage des gestes barrières, cette sensibilisation sera répétée autant que nécessaire.

## Suivis

Le suivi personnalisé des élèves en difficulté, dont PPRE, PAP et PPS se fera dans le respect des normes sanitaires. Cependant, toutes les prises en charge sur l'école par des professionnels sont suspendues. Les autorisations de sortie sur temps scolaire sont aussi suspendues.

Pour les parents ne souhaitant pas remettre leur enfant à l'école, les documents du travail effectué en classe sera récupérable sur l'école afin de poursuivre une continuité pédagogique.

## Le temps périscolaire

L'organisation du temps périscolaire vous sera communiquée par la mairie

## Accueil des enfants prioritaires :

Les enfants concernés par l'accueil prioritaire donc potentiellement tous les jours (selon l'emploi du temps de ses parents) sont les enfants des personnels soignants et médicaux sociaux indispensables à la gestion de crise, les services d'aide sociale à l'enfance (ASE) et protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux, les pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et les services de prévention spécialisée. Les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif sont les suivants : assistant.es de service social, technicien.nes d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmier.es puériculteur.ices, sages-femmes, psychologues, agents de la poste, enseignant.es, AESH, ATSEM et sans mode de garde alternatif.

Si votre enfant est concerné merci de prévenir dans les plus brefs délais l'école afin que cet accueil puisse être effectif.

Les parents qui souhaitent la scolarisation en présentiel de leur enfant s'engagent à respecter toutes les règles, organisations énoncées dans ce document tout comme l'obligation de présence. L'acceptation ou le refus de mettre son enfant à l'école est valable jusque fin mai.

L'équipe enseignante vous remercie pour la prise en compte de tous ces éléments.